

Table des matières

I. PRÉFACE	1
II. LE CONTEXTE	2
Le sport et le système sportif au Canada	2
La dimension internationale	3
Des rôles et des responsabilités partagés	4
III. LA CONTRIBUTION DU SPORT	5
Le développement personnel et social	5
La santé et le bien-être	6
La culture	6
L'éducation	7
La croissance économique	7
Le divertissement et les loisirs	8
IV. LA CONSULTATION ET LES COMMENTAIRES OBTENUS	8
Le processus de consultation	8
Les commentaires obtenus	9
V. NOS DÉFIS	13
La participation	13
L'accessibilité	14
Le sport et l'éducation physique dans les écoles	15
Le soutien pour le développement des athlètes	15
Les entraîneurs	16
Le classement international	17
Les questions d'éthique	17
Le règlement des différends dans le sport	18

Les Jeux du Canada et les championnats nationaux	19
L'accueil d'événements sportifs internationaux	19
La recherche et la base de connaissances	20
L'incidence du sport professionnel	20
Les autres sources de financement	21
La collaboration et la responsabilité partagée	21
VI. UN PROJET DE POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT	22
Une nouvelle vision pour le sport Canadien	23
Les principes directeurs et les valeurs	23
Les buts stratégiques	24
La participation	24
L'excellence	24
L'optimisation des ressources	24
VII. DE LA CONSULTATION À LA POLITIQUE ET À L'ACTION	27

I. Préface

Bien peu de Canadiens et de Canadiennes nieront l'importance du sport dans leur vie. En fait, plus de 90 % d'entre eux estiment que le sport permet de renforcer le sentiment d'appartenance nationale et de resserrer les liens communautaires. Le sport est plus qu'une marque de commerce de la culture canadienne : il traduit les aspirations de bon nombre de Canadiens et de Canadiennes en matière de participation, de bénévolat, de divertissement et de loisirs, de fierté, de santé, de bien-être collectif et d'épanouissement des jeunes.

Lors de la Conférence fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables du sport qui a eu lieu en janvier 2000, le secrétaire d'État au Sport amateur a fait part d'une proposition de consultation sur une nouvelle politique du sport à ses collègues responsables du sport dans les provinces et territoires et ils se sont entendus sur une approche de collaboration. Par la suite, en mai 2000, le secrétaire d'État annonçait l'intention du gouvernement fédéral d'élaborer une politique canadienne du sport et proposait que cette politique soit formulée à la suite d'une vaste consultation des Canadiens et des Canadiennes à l'échelle communautaire, provinciale, régionale et nationale. Cette initiative est née de la réponse du gouvernement du Canada au sixième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Le sport au Canada : C'est l'affaire de tous et de toutes - Leadership, partenariat et imputabilité*.

À l'époque, le processus de consultation était particulièrement important puisque le Canada émergeait à peine d'une période de compressions budgétaires qui a obligé le gouvernement fédéral à réduire sa contribution au sport et à la consacrer davantage au sport de haut niveau. Les autres ordres de gouvernement ont dû également diminuer leur contribution. Il était donc nécessaire d'adopter une vision et une approche beaucoup plus intégrées face au sport, en amenant une vaste gamme d'intervenants à participer au dialogue.

Tout en mettant de l'avant un projet de politique canadienne du sport en vue du Sommet national sur le sport et de la rencontre fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables du sport qui se tiendront à la fin d'avril, le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'inclure dans cette politique la reconnaissance du rôle individuel et collectif que jouent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière d'élaboration de politiques. Il tient également compte des ententes fédérales-provinciales/territoriales existantes en matière de sport et des observations recueillies dans le cadre des consultations pancanadiennes qui ont eu lieu au cours de la dernière année.

Le document précise le contexte, explique la contribution du sport, cerne les questions soulevées lors du processus de consultation, évalue les défis et les problèmes, puis propose une politique du sport pour le Canada. Il s'agit en fait d'un projet de politique canadienne du sport qui s'étoffera à mesure que se poursuivra le dialogue entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et la communauté sportive.

Dans un document connexe, rédigé lui aussi aux fins de discussion, le gouvernement fédéral soumet un projet de plan d'action qui permettrait d'assurer le leadership et d'insuffler l'élan pour susciter un changement au Canada. Il suggère aussi des façons de renforcer la collaboration fédérale-provinciale/territoriale et d'améliorer les partenariats avec la communauté sportive.

Une politique canadienne du sport serait complétée grâce aux observations reçues de la communauté sportive lors du Sommet national sur le sport et du processus de collaboration permanente entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, dont une conférence fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables du sport qui aura lieu en août 2001. À cette occasion, on discutera de la façon de renforcer la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que des éléments d'un cadre d'intervention commun.

II. Le contexte

Le sport et le système sportif au Canada

Le sport occupe une place de choix dans le patrimoine et l'histoire du Canada, de même qu'il contribue grandement à la santé, au bien-être et à l'identité des gens, des collectivités et du pays tout entier. Pour la personne, le sport offre la possibilité de s'exprimer de diverses façons. Au sein des collectivités, les activités sportives ouvrent la voie au bénévolat, à la participation et au développement social. Enfin, dans l'ensemble du pays, le sport forme la base de la fierté collective et de l'identité nationale, de même qu'il accroît le sentiment d'appartenance à la société canadienne. Au Canada, le sport fait partie intégrante de notre vie grâce à l'influence qu'il exerce sur notre culture, notre économie, notre santé, notre système d'éducation, nos divertissements et nos loisirs.

Au Canada, le système sportif comporte une foule d'éléments. Tout d'abord, il y a les gens qui sont engagés dans le sport, soit les athlètes, les participants, les entraîneurs, les moniteurs, les dirigeants, les officiels, les administrateurs et d'autres, dont certains sont rémunérés mais plus souvent qu'autrement bénévoles. Puis, il y a les collectivités où se tiennent les événements sportifs. Ensuite, il y a les institutions et les organismes qui ont un rôle à jouer dans le système sportif, certains étant unisport et d'autres multisports, certains à l'échelle nationale et d'autres à l'échelle provinciale ou locale. S'ajoutent les entreprises privées qui commanditent des sports ou des événements sportifs.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, individuellement et collectivement, ont grandement influé sur le développement du sport au Canada. Les deux ordres de gouvernement partagent la responsabilité de formuler des politiques publiques et de veiller à ce que les points de vue de la communauté sportive et des Canadiens et Canadiennes soient intégrés dans le processus d'élaboration de la politique du sport.

Les organismes de sport offrent une gamme de programmes et de services pour les volets « participation » et « compétition » du sport au Canada. L'un des points forts du système sportif canadien est le degré de concentration de plus en plus élevé de ces programmes et services sur les besoins de l'athlète ainsi que sur le réseau de soutien dont a besoin celui-ci pour exploiter tout son potentiel. Au cours des dernières années, ce mécanisme a été renforcé grâce à la participation des athlètes à la définition tant des besoins et des objectifs poursuivis que des façons de combler les premiers et d'atteindre les seconds, jetant ainsi les bases d'un avenir prometteur.

Bien que la participation au sport soit en baisse, il faut néanmoins souligner que plus de 8 millions de

Canadiens et de Canadiennes s'adonnent au sport. En outre, selon des données de 2000, on compte quelque 2,4 millions d'athlètes inscrits, 1,5 million de participants locaux, 300 000 entraîneurs affiliés et plus de 120 000 arbitres et juges. Une grande partie de la population canadienne est engagée dans le sport, mais une partie encore plus grande appuie le sport :

- 93 % des Canadiens et des Canadiennes estiment que le sport stimule l'esprit national et communautaire;
- plus de 80 % des Canadiens et des Canadiennes se disent fiers d'être citoyens du Canada lorsque nos athlètes s'illustrent à des événements internationaux tels que les Jeux olympiques ou paralympiques;
- 95 % des Canadiens et des Canadiennes conviennent que la pratique d'un sport permet aux jeunes d'acquérir des habiletés qu'ils conserveront toute leur vie.

Il est également important de mentionner l'évolution d'un certain nombre de questions et de tendances sociales liées au sport. Par exemple, le taux de participation des femmes au sport est beaucoup plus faible que celui des hommes. Par ailleurs, plus le niveau d'instruction est élevé, plus le taux de participation au sport est élevé. De la même façon, plus le revenu familial est élevé, plus le taux de participation au sport est élevé.

Au Canada, le système sportif présente une complexité et une multitude de niveaux en raison de sa nature et de ses dimensions. C'est pour cette raison qu'il se caractérise souvent par un manque de complémentarité, d'où le besoin urgent de coordination à tous les échelons.

La dimension internationale

La plupart des sports ont une dimension internationale. Le sport à l'échelle mondiale influe profondément sur le sport au Canada, peu importe à quel point nous fondons notre système sportif et notre politique du sport sur nos valeurs, croyances et caractéristiques géographiques et culturelles.

La mondialisation du sport a entraîné l'apparition d'un plus grand nombre de sports dans plus de pays. Beaucoup de pays veulent de plus en plus accroître leur participation et leur compétitivité sur la scène sportive internationale.

L'organisation du sport à l'échelle internationale est complexe. Les organismes nationaux de sport (ONS) sont membres des fédérations internationales (FI), lesquelles établissent les règles du sport en particulier, décident des processus de qualification, des structures et des sites de compétitions internationales, puis développent et commercialisent le sport sur la planète. Les organismes nationaux responsables de Jeux, comme l'Association olympique canadienne, relèvent des organismes correspondants au niveau international, comme le Comité international olympique.

Les ONS qui sont rattachés à une FI détiennent d'importants droits et obligations : ils déterminent la participation des athlètes canadiens aux compétitions internationales; ils organisent, dirigent et réglementent le sport dont ils ont la charge au Canada; ils représentent l'organisation sportive canadienne sur la scène internationale.

La nature internationale du sport permet aussi aux Canadiens et aux Canadiennes d'influencer les autres,

d'avoir une tribune pour exprimer les vues du Canada, d'être représentés au sein des organismes internationaux et d'accueillir des événements sportifs internationaux.

Pour aider les pays en développement à stimuler la participation et l'excellence sportives et pour promouvoir le sport en tant qu'outil de développement personnel et social, bon nombre de pays, dont le Canada, offrent une aide pour le développement du sport. Le Canada travaille avec un certain nombre de pays et d'instances internationales et géopolitiques pour fournir les compétences et les fonds nécessaires au développement par le sport.

La complexité ainsi que l'incidence croissante de la mondialisation et de la commercialisation des événements sportifs internationaux sont des facteurs dont il faut entièrement tenir compte dans l'élaboration d'une politique du sport pour le Canada.

Des rôles et des responsabilités partagés

« Il faudrait songer à une politique nationale du sport, plutôt qu'à une simple politique fédérale du sport, en veillant à engager dans le processus les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les administrations locales ainsi que le secteur bénévole et les entreprises. Il faut aussi en assurer la coordination. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Toutes les composantes du système sportif (gens, collectivités, organismes, institutions et gouvernements) assument des rôles et des fonctions qui leur sont propres, mais elles partagent la responsabilité du sport. Cette structure se traduit par un partenariat dynamique et polyvalent sur lequel repose l'efficacité globale du système sportif.

Le cadre de gestion du sport au Canada se fonde sur un système décentralisé et complexe qui transcende les organismes de sport et les sphères de compétence. Bien que ce système permette des réseaux de grande portée, des possibilités d'innovation et des approches personnalisées à tous les niveaux, il présente aussi des défis en matière d'efforts concertés et coordonnés.

La responsabilité du sport au niveau d'initiation et au niveau communautaire incombe généralement aux services municipaux de loisirs, aux commissions scolaires et aux organismes locaux de sport. Ces organisations jouent un rôle clé dans l'exécution des programmes de loisirs et d'activité physique, ainsi que dans l'organisation et la gestion du sport communautaire et des activités des clubs locaux. Les administrations municipales voient à l'aménagement et à l'entretien des installations ainsi qu'aux programmes de sport.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux se chargent de l'élaboration de la politique du sport dans leur secteur de compétence. De plus, ils financent les organismes provinciaux et territoriaux de sport, qui s'occupent de soutenir le développement du sport, les championnats et les jeux provinciaux, de même que la préparation des équipes en vue de leur participation aux Jeux du Canada. Ils collaborent également à la mise en place d'installations et fournissent un certain soutien direct aux athlètes.

La *Loi sur la condition physique et le sport amateur* de 1961 confie au gouvernement fédéral le mandat « d'encourager, de promouvoir et de développer la condition physique et le sport amateur au Canada ». Le gouvernement fédéral appuie les athlètes de haut niveau, les organismes nationaux de sport (unisport et multisports), les Jeux du Canada et l'accueil d'événements sportifs internationaux. Le gouvernement fédéral et les organismes nationaux de sport ont concentré leurs efforts sur le sport à l'échelle interprovinciale, nationale et internationale.

Il est important pour le sport au Canada que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux collaborent en matière de politique et prennent des mesures concertées. Il y a un mécanisme officiel d'interaction entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires, au niveau des cadres et des ministres. Par ailleurs, plusieurs conventions gouvernementales ont stimulé et orienté le sport dans le passé, notamment : la délimitation des responsabilités pour *Le développement des athlètes de haute performance au Canada* (1985), la *Déclaration nationale sur les loisirs* (1987), la *Politique canadienne antidopage pour le sport* (1991) et la *Résolution du lac Clear concernant les Jeux du Canada* (1997). De plus, en 1995, les deux ordres de gouvernement, de concert avec la communauté sportive, ont adopté le *Cadre de planification pour le sport au Canada*. Toutes ces ententes sont toujours en vigueur et la politique canadienne du sport proposée en tient compte.

Toutefois, il n'existe aucun cadre intégré pour gérer le sport au Canada qui engagerait en permanence les gouvernements, la communauté sportive et les autres intervenants. Le système sportif canadien entraîne un partage des rôles, donc un partage des responsabilités, ce qui nécessite une coordination à tous les niveaux pour assurer un système sportif intégré et efficace.

III. La contribution du sport

Au début des années 2000, le sport est généralement reconnu comme un puissant outil de développement personnel et social. Toutefois, l'ampleur réelle de son influence est peu connue de bon nombre de Canadiens et de Canadiennes. Afin d'élaborer une politique du sport complète et d'établir des plans d'action qui la mettront en vigueur, l'importance de la contribution du sport à tous les niveaux de notre société doit être bien comprise. Regardons l'incidence et la contribution du sport dans les divers aspects de notre vie : développement personnel et social, santé et bien-être, culture, éducation, croissance économique et prospérité, tourisme, ainsi que divertissement et loisirs.

Le développement personnel et social

« Le sport ne consiste pas seulement à attaquer en angle ou à lancer une balle courbe; le sport concerne également les habitudes, les valeurs et les attitudes, le fait de commettre des erreurs à l'occasion pour ensuite les corriger, le fait d'en apprendre sur soi-même et sur les autres, de se fixer des buts et de travailler pour les atteindre, de gagner et de perdre, d'éprouver de la satisfaction et de la déception, et d'apprendre à vivre avec l'un et l'autre. Les entraîneurs comprennent que le sport concerne le présent, mais également l'avenir. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Le sport procure des bienfaits à tous les échelons de la société : gens, collectivités, pays tout entier. Il est omniprésent dans la vie des Canadiens et des Canadiennes. Il est considéré comme un outil essentiel à l'édification du pays. Il permet de promouvoir l'identité nationale et d'accroître notre sentiment d'appartenance et de citoyenneté commune. Grâce au sport, les gens apprennent à faire du bénévolat et à accepter leur part de responsabilité au sein de la société civile.

Le sport contribue grandement au développement physique, psychologique et social des gens. Il peut influencer énormément sur la vie des personnes à risques ou issues de groupes marginalisés ou sous-représentés en les aidant à accroître leur estime de soi et à surmonter leurs difficultés personnelles et sociales. Selon certaines études, un niveau de participation accru au sport comporte de nombreux avantages, en plus de la satisfaction personnelle et du sentiment de bien-être qu'il procure. Par exemple, un certain nombre de personnes et de groupes allèguent que l'intensification de l'activité sportive chez les jeunes Canadiens et Canadiennes peut déboucher sur de meilleures notes à l'école, la diminution de l'incidence du tabagisme, la réduction du taux de criminalité et une plus faible consommation de drogues.

La santé et le bien-être

« N'oublions pas que le sport est un élément de fierté nationale, et qu'il contribue à améliorer la qualité de vie ainsi qu'à économiser des frais de santé. Investir dans le sport est rentable pour les gouvernements. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

La sédentarité constitue un énorme fardeau pour la santé publique. Les enfants du Canada ne sont pas assez actifs pour grandir et se développer en pleine santé, ce qui contribue principalement à l'obésité grandissante chez les jeunes. En raison du vieillissement de la population du Canada, le système de santé subit des pressions accrues pour le traitement des maladies chroniques, dont bon nombre peuvent être évitées.

La participation au sport peut améliorer la santé et le bien-être, de même que prolonger la vie. Selon des études, la pratique d'un sport ou d'une activité physique permet de mieux résister à certaines maladies comme les maladies du cœur, le cancer, le diabète, l'ostéoporose, l'arthrite, l'obésité et les troubles de santé mentale. Un investissement accru dans le sport signifie une meilleure qualité de vie et une diminution des coûts des soins de santé. Certaines estimations prudentes laissent entendre que la maladie attribuable à la sédentarité coûte chaque année 2,1 milliards de dollars au système de santé canadien en frais directs de soins de santé.

La culture

Le sport est un aspect prépondérant de la culture des Canadiens et des Canadiennes. Ces derniers s'expriment et célèbrent leurs collectivités au moyen du sport, de même qu'ils partagent des histoires, des mythes et des leçons tirés du sport. Même notre langue regorge de termes empruntés au sport. Grâce au sport, nous acquérons des valeurs et des comportements qui nous serviront dans tous les aspects de notre vie en société. Le sport enseigne l'effort, la discipline, l'importance du plaisir, le travail d'équipe, le respect des autres et l'esprit sportif. Lorsque le sport dévie de ces valeurs, on se doit de le ramener sur le bon chemin.

Le sport est particulièrement important dans la culture et le développement des jeunes. Il leur offre bien souvent une première expérience de l'effort en groupe structuré et de l'effort individuel. Le sport permet

aux jeunes d'entrer en contact avec d'autres jeunes et d'autres collectivités, leur enseigne des compétences en leadership et leur offre un moyen positif de libérer les tensions.

Le sport demeure un facteur d'action et de participation au sein de notre culture puisqu'il touche plus de huit millions de Canadiens et de Canadiennes. Le sport vient au deuxième rang des secteurs qui regroupent le plus grand nombre de bénévoles, tout juste derrière les associations en milieu de travail. L'organisation de clubs et d'événements sportifs est l'une des meilleures écoles d'action sociale au Canada. Apprendre à organiser des réunions, à négocier l'utilisation d'installations communes, à gérer les attentes, les victoires et les défaites, voilà qui contribue à créer un tissu social.

Le sport est également une activité de spectacle fort appréciée. Les gens des collectivités de partout au Canada suivent les équipes et les athlètes, depuis le niveau local jusqu'à l'élite mondiale. Les Canadiens et Canadiennes se servent du sport pour relaxer en bonne compagnie et pour partager ensemble les joies et les peines des victoires et des défaites. Le sport est un rassembleur puissant et, pour bon nombre de Canadiens et de Canadiennes, constitue le premier sujet de conversation d'intérêt commun.

L'éducation

Les programmes d'éducation physique dans les écoles jouent un rôle crucial dans le développement du sport au Canada puisqu'ils rejoignent tous les jeunes de 5 à 18 ans. La plupart des écoles canadiennes possèdent les installations et l'équipement nécessaires au sport et à l'activité physique. Beaucoup d'écoles secondaires ont des gymnases ainsi que des terrains et des pistes extérieurs aménagés pour le sport, tandis que certaines sont dotées d'une piscine ou d'un aréna. La plupart des collèges et des universités offrent de vastes programmes de sport.

Une foule de recherches démontrent que l'exposition à une éducation physique de grande qualité et au sport à l'école procure de nombreux bienfaits aux enfants et aux jeunes, améliorant entre autres la santé et la qualité de vie, le bien-être psychologique, le comportement, la capacité d'apprendre, et les habitudes de vie, tout en diminuant les frais de soins de santé. Des programmes d'éducation physique de bonne qualité peuvent réduire les obstacles sociaux, structurels et économiques auxquels se butent généralement les enfants et les jeunes, surtout ceux provenant de familles à faible revenu.

Nos écoles, universités et collèges constituent une des principales sources de notre infrastructure sportive et des ressources humaines s'y rattachant. Les programmes offerts dans les établissements postsecondaires favorisent grandement la formation des entraîneurs et des administrateurs du sport, tout en offrant un environnement propice à la recherche et à la diffusion de l'information en matière de sport.

La croissance économique

Le sport contribue à l'économie d'une façon qu'ignorent bien des Canadiens et des Canadiennes. En 1996, le ménage canadien moyen a dépensé plus de 700 \$ en articles et services de sport. Le sport et les loisirs ont représenté environ 1,1 % du produit intérieur brut du Canada et près de 2 % des emplois. (À titre de comparaison, le secteur agricole a accaparé environ 1,8 % du PIB, celui de l'exploitation et des sciences forestières, 0,68 %, et celui des véhicules et pièces automobiles, 2,05 %.)

La construction d'infrastructures liées au sport prospère, et des millions de dollars sont investis en commandites et en publicité. Le sport génère des recettes substantielles pour tous les ordres de gouvernement, qu'il s'agisse du sport professionnel ou d'événements sportifs nationaux ou internationaux. L'accueil d'événements sportifs peut également avoir une incidence significative sur l'économie locale et régionale.

Selon certaines études, plus de 25 % de l'ensemble des voyages effectués par les Canadiens et Canadiennes comportent une activité sportive et quelque 38 % des visites internationales visent le sport ou des activités de plein air. Certains sports professionnels suscitent une grande part de tourisme, surtout le base-ball, le basket-ball et le hockey. La tenue des Jeux du Canada et de grands Jeux est reconnue comme ayant une incidence profonde et durable sur le tourisme.

Le divertissement et les loisirs

Le sport tient une place importante dans le secteur du divertissement, auquel les Canadiens et Canadiennes consacrent une part appréciable de leur revenu disponible et de leur temps de loisirs. Que ce soit en tant que participants, spectateurs d'événements en direct ou téléspectateurs d'événements radiodiffusés, les Canadiens et Canadiennes considèrent le sport comme une précieuse source de divertissement et une façon intéressante de profiter de leur temps libre.

IV. La consultation et les commentaires obtenus

Le processus de consultation

Pendant la plus grande partie de l'an dernier, on a mené un processus intensif de consultation pour s'assurer que la nouvelle politique canadienne du sport reflète entièrement les opinions de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes, des institutions et des organismes engagés dans le sport. Les consultations ont été menées à l'échelle communautaire, provinciale, régionale et nationale.

Six conférences régionales ont eu lieu dans tout le pays (Fredericton, Yellowknife, Regina, Hamilton, Vancouver et Magog) et ont réuni plus de 600 participants désignés. Ces derniers ont reçu des documents de travail et des sondages d'opinion menés auprès des Canadiens et des Canadiennes dans chacune des régions. Les commentaires et observations ont été formulés en fonction des principaux thèmes définis, soit les ressources, l'éthique et les valeurs, le leadership et les partenariats, la participation, la promotion et le développement.

Parmi les participants aux conférences régionales, on retrouvait des athlètes, des entraîneurs, des parents, des officiels, des bénévoles, du personnel rémunéré, des représentants des services municipaux de loisirs, des organismes provinciaux et nationaux de sport et des commissions scolaires locales, des gens d'affaires, des fonctionnaires provinciaux et des représentants des médias. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont coprésidé cinq des six conférences régionales et collaboré à leur planification, à leur organisation ainsi qu'à la sélection des participants. Certaines provinces ont profité de l'occasion offerte par les conférences régionales pour mener des consultations élargies sur leur territoire afin d'apporter leur propre contribution à la politique canadienne du sport.

De plus, des tables rondes spécialisées ont été tenues avec le Cercle sportif autochtone, Athlètes CAN, des officiels du sport, les organismes nationaux unisport et multisports, des athlètes autochtones et appartenant à une minorité visible (sur l'inclusion et l'équité) ainsi que des représentants des médias. On a également organisé une séance de réflexion sur le lien entre le sport et la vie active. Des groupes de travail ont été établis pour fournir des conseils d'experts au sujet des entraîneurs et du règlement extrajudiciaire des différends. L'an dernier, le Commissaire aux langues officielles a publié un rapport spécial visant à améliorer l'usage du français dans le sport au Canada. De plus, les Canadiens et Canadiennes ont été invités à exprimer leur opinion sur le site Web. Ces efforts se sont ajoutés aux consultations et aux discussions actuellement en cours entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Les commentaires obtenus

Les participants au processus de consultation ont déployé des efforts appréciables et leurs idées, leur énergie et leur engagement ont permis d'obtenir un solide consensus sur bon nombre des questions clés. Mais peut-être tout aussi importante que les recommandations est la grande valeur accordée au processus de consultation lui-même. Bon nombre de participants estiment avoir trop longtemps travaillé en vase clos et se sont réjouis de l'occasion qui leur était offerte de dialoguer avec les autres intervenants du système sportif. Ils ont apprécié avoir la possibilité de s'exprimer et de connaître le point de vue des autres. Reconnaissant l'importance et la puissance indéniables du dialogue rendu possible par ces séances, des participants de plusieurs conférences régionales et tables rondes ont recommandé d'en tenir plus souvent. Un dialogue plus fréquent a été jugé essentiel à une meilleure coordination entre les principaux acteurs du système sportif.

Les commentaires obtenus sont d'ordre général et de grande portée, et aucun résumé ne peut rendre justice à toute l'ampleur de l'effort consenti par le milieu sportif. Les rapports de chacune des conférences régionales et tables rondes sont affichés ou le seront bientôt sur le site Web des Conférences régionales sur le sport (www.amateur-sport.gc.ca). Voici les principales observations qui se sont dégagées des consultations :

- Nos institutions sportives doivent être plus efficaces

Beaucoup de commentaires obtenus ont porté sur le fait que nos institutions sportives ne sont pas aussi efficaces et efficaces qu'elles le devraient. Il faudrait s'assurer que les organismes de sport adoptent une approche plus inclusive. On a proposé que les ONS assument un plus grand leadership pour promouvoir une participation accrue et aider à éliminer les obstacles à la participation des groupes qui ont traditionnellement été sous-représentés et marginalisés au sein du système sportif. Il faudrait également accroître la collaboration entre les sports pour rehausser la synergie et permettre une voie unique d'expression en matière de sport. Parmi les suggestions émises à ce sujet, mentionnons l'instauration de nouveaux mécanismes, comme des conseils communautaires de sport à l'échelle locale, et la nécessité éventuelle d'une certaine forme de regroupement des organismes de sport à l'échelle nationale. On a également émis l'idée de créer de nouveaux mécanismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour mieux coordonner les objectifs en matière de sport et les atteindre à l'échelle nationale.

- Il faut mettre davantage l'accent sur l'activité physique, l'éducation physique et le sport dans nos écoles

« La diminution du temps alloué à l'éducation physique à l'école constitue une véritable aberration, plusieurs établissements y consacrant moins d'une heure par semaine. Les incidences de cette réduction sur la santé des jeunes et sur leur goût de pratiquer le sport sont dramatiques. »

(Participant, Conférences régionales sur le sport)

On a estimé que le sport devrait être mieux intégré à l'éducation physique dans le système scolaire, que des programmes d'éducation physique de grande qualité devraient être obligatoires et offerts plus souvent, que les écoles sont en excellente position pour éliminer les obstacles économiques à la pratique du sport et que l'accès aux installations sportives des écoles devrait être amélioré.

- Le sport devrait être amusant

La recommandation ayant rallié la plus forte unanimité porte sur le plaisir dans le sport. Selon les participants, beaucoup trop de disciplines sportives mettent l'accent sur la performance au détriment du plaisir, surtout pour les jeunes athlètes et les adeptes du sport. Il est essentiel d'adopter une vision plus équilibrée de la performance et du plaisir dans le sport afin d'accroître la participation et de combler les besoins des personnes qui ne cherchent pas nécessairement à remporter des médailles sur la scène internationale.

- La coordination entre les divers intervenants du secteur du sport est faible

Selon les commentaires obtenus, une meilleure coordination aurait une incidence positive sur l'exécution efficace des programmes de sport au Canada. On a proposé de déployer des efforts pour rehausser considérablement la coordination et la collaboration au sein du gouvernement et entre les divers ordres de gouvernement responsables du sport (fédéral, provincial/territorial et municipal). Le processus de consultation a fait clairement ressortir la nécessité pour les organismes nationaux unisport d'établir de nouveaux partenariats plus solides avec les organismes provinciaux/territoriaux et les organismes nationaux multisports afin d'accroître la participation et de mieux préparer les futurs athlètes de haut niveau. On a suggéré également d'intensifier la coordination entre tous les secteurs. Des formes de partenariat nouvelles et novatrices ont constitué un thème commun aux diverses recommandations, notamment entre les gouvernements, entre les organismes de sport et les divers ordres de gouvernement, entre les organismes de sport et les établissements d'enseignement, entre les athlètes et les entraîneurs, ainsi qu'entre les secteurs public et privé.

On a également avancé certaines suggestions d'ordre structurel, comme la création d'une instance consacrée à la représentation du sport au sein des gouvernements à l'échelle fédérale et provinciale.

- Il faut accorder au sport une plus grande attention, une plus grande visibilité et une meilleure promotion

On a suggéré de tirer davantage profit des modèles à suivre et demandé à toutes les composantes du système sportif de trouver des façons créatives de rendre le sport amusant. Les athlètes de haut niveau nous ont dit à quel point, au cours de leur développement, ils ont été motivés par des modèles. Dans l'hypothèse de l'instauration d'un système de soutien élargi, certains anciens athlètes seraient enchantés de « bonifier » le

système sportif en agissant à titre de mentors auprès des athlètes de la relève et en favorisant la participation. Il nous faut aussi améliorer la reconnaissance des bénévoles, des entraîneurs et des officiels. Ceux-ci jouent un rôle crucial, mais il semble y avoir un besoin accru de soutien pour qu'ils puissent continuer d'assumer ce rôle, qui devient de plus en plus exigeant dans le système sportif complexe d'aujourd'hui.

Le rôle des médias est ressorti dans toutes nos consultations. En assurant la couverture des événements sportifs, des compétitions et des championnats et en diffusant des nouvelles sur les sports amateurs, les médias influent fortement sur les athlètes de haut niveau et la participation au sport. Des athlètes ont affirmé que le manque de visibilité dans les médias constitue un obstacle à l'obtention de commandites.

- Il faut assurer une plus grande participation au sport et éliminer les obstacles

Selon les sondages d'opinion publique et les consultations menés dans tout le pays, bon nombre d'obstacles empêchent la participation au sport. Ces obstacles systémiques et socioéconomiques expliquent en partie la diminution de la participation au sport. Le manque d'installations et de programmes offerts, surtout dans le Canada rural, constitue une autre cause de cette diminution, tout comme les coûts élevés que représentent les déplacements et les frais d'adhésion à un club pour les jeunes à mesure qu'ils progressent d'un niveau à l'autre. Les recommandations du Commissaire aux langues officielles ont souligné clairement que l'utilisation des deux langues officielles dans le sport doit être plus équitable et que le gouvernement fédéral et les organismes nationaux de sport doivent s'assurer de mettre en place des mesures efficaces à l'échelle nationale pour offrir des services en français.

- Il faut améliorer tous les aspects du développement du sport

La nécessité d'un système amélioré et intégré pour le développement des athlètes, depuis la base jusqu'au haut niveau, a fait l'unanimité chez les personnes consultées, tandis que le besoin en programmes pour mieux former les entraîneurs, les bénévoles, les officiels et les administrateurs a été jugé grandement prioritaire. Parmi les autres besoins cruciaux cités, mentionnons de meilleurs programmes de formation et des événements sportifs élargis et mieux ciblés, à l'échelle nationale et internationale.

- Une éthique et des valeurs officielles et bien diffusées doivent devenir la pierre angulaire de la participation et de l'excellence dans le sport au Canada

On a constaté un solide consensus quant à l'élaboration d'un énoncé sur l'éthique et sur les valeurs applicables au sport canadien. Certains ont même été jusqu'à proposer d'établir un code de conduite national. Plusieurs solutions structurelles ont été formulées pour l'application et la promotion de l'éthique et des valeurs, ainsi que pour leur harmonisation à l'échelle du sport professionnel et amateur. On a été unanime pour ce qui est de l'adoption d'un processus officiel de règlement des différends.

- Il faut davantage de mesures fiscales

Puisque le gouvernement et les utilisateurs ne peuvent à eux seuls assumer le coût de notre système sportif, il a été proposé d'instaurer des incitatifs fiscaux pour encourager les entreprises (du magasin du coin à la grande société) à contribuer, tant financièrement que non financièrement, au sport amateur.

On a suggéré d'offrir des crédits d'impôt principalement aux particuliers et aux familles, car le coût est un obstacle important à la participation, surtout pour les athlètes qui aspirent à l'excellence et qui doivent profiter davantage d'heures d'utilisation des installations et de services d'entraîneur ainsi que voyager plus pour participer à un plus grand nombre de compétitions d'envergure. On a proposé également d'offrir un crédit d'impôt aux personnes agissant à titre d'entraîneurs, d'officiels ou d'administrateurs bénévoles pour couvrir les frais de voyage, d'équipement et de formation, entre autres, lorsque ceux-ci ne sont pas assumés par l'organisme de sport.

- Il faut investir davantage dans le sport

« Des investissements importants ont été consentis au sport dans les années 1970, ce qui a permis la création d'une organisation structurée du sport et la diversification des sports pratiqués. Au début des années 1980, les ordres de gouvernement se sont progressivement désengagés et le sport est devenu une « victime » des compressions budgétaires. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Malgré certaines améliorations apportées récemment, on a estimé qu'un investissement accru est crucial pour améliorer le sport au Canada. Bien qu'on ait évoqué surtout l'insuffisance des fonds, on a considéré tout aussi importante l'utilisation plus judicieuse des fonds actuels. Les participants ont recommandé l'exploitation la plus vaste possible des nouvelles sources de financement et l'adoption d'approches novatrices, entre autres de meilleures ententes de partage des frais et des accords de commandite et de collecte de fonds plus créatifs avec le secteur privé. Il faut souligner que le financement de la participation au sport provient surtout des participants et de leur famille.

- Il faut une approche stratégique de l'accueil d'événements sportifs

La tenue de grands Jeux et d'événements sportifs entraîne des retombées appréciables pour la région hôte, et ce, pendant plusieurs années. Entre autres avantages souvent cités, citons l'expérience et les compétences acquises par les bénévoles, le développement des athlètes, l'affermissement des collectivités et de leur sentiment de fierté, ainsi que les infrastructures léguées aux futures générations d'athlètes. Les participants ont proposé une approche plus stratégique de l'accueil de tels événements afin d'assurer une répartition des avantages plus équitable entre les diverses régions.

- Les médias ont un rôle à jouer pour informer le public sur le sport amateur

Un consensus se dégage quant au rôle primordial que peuvent jouer les médias pour bien informer le public sur le sport amateur. Les représentants des médias ont pour leur part souligné que pour mieux jouer ce rôle, les organismes de sport doivent leur communiquer l'information pertinente de manière plus efficace. Ils ont, par exemple, suggéré la création d'une agence dont le rôle serait de recueillir, de mettre à jour et de communiquer tous les renseignements relatifs au sport amateur tels que les calendriers des événements, les notices biographiques des athlètes, les données techniques sur les sports, etc. Pour ce qui est des valeurs et de l'éthique, les participants aux consultations ont fait valoir l'importance de promouvoir les comportements éthiques et l'esprit sportif, plutôt que de mettre l'accent sur les comportements négatifs tels que le recours aux drogues ou la violence dans le sport.

V. Nos défis

La participation

« L'objectif d'une politique nationale du sport devrait être « le sport pour tous ». J'entends par là que tous les citoyens et citoyennes devraient pouvoir accéder à toutes les formes d'activité physique, tant compétitives que non compétitives. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Il y a eu une baisse de la participation au sport au Canada. En effet, une étude récente menée par Statistique Canada et intitulée La pratique des sports au Canada, qui portait sur la participation au sport par les Canadiens et Canadiennes de 15 ans et plus, a révélé entre autres que la participation au sport a fortement diminué, passant de 45 % en 1992 à 34 % en 1998.

Malgré les bienfaits connus du sport pour la santé, la condition physique des enfants commence à baisser dès l'âge de 12 ans, et les enfants sont jusqu'à 40 % moins actifs aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a 30 ans. L'adolescence est de plus en plus caractérisée par une participation réduite aux activités physiques et, de ce fait, par des jeunes moins en forme. Ainsi, de plus en plus d'enfants canadiens sont obèses (la proportion de jeunes garçons ayant un excès de poids est passée de 15 % en 1981 à 35,4 % en 1996; chez les filles, cette proportion est passée de 15 % à 29,2 % durant la même période).

Bien que les Canadiens et Canadiennes aient donné comme motifs le manque de temps et d'intérêt pour expliquer cette tendance, il existe d'autres raisons davantage liées au sport. En fait, ils sont nombreux à penser que la trop grande importance accordée à la compétition et l'augmentation de la violence dans le sport professionnel ont nui à la participation. De plus, au cours des années 1990, les compressions budgétaires ont entraîné une diminution du financement alloué au sport au Canada à tous les échelons, sans compter qu'il a fallu cibler davantage le soutien consenti au sport au Canada. C'est ainsi qu'à l'échelle fédérale, la priorité a été accordée essentiellement à l'excellence au moyen du sport de haut niveau. La participation au sport n'a donc pas reçu l'attention ni la promotion nécessaires.

Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la condition physique, des loisirs et du sport ont fixé des objectifs visant à réduire le nombre de Canadiens et de Canadiennes sédentaires de 10 % d'ici 2003. La participation accrue au sport contribue de façon significative à réduire les niveaux de sédentarité, qui ont été évalués à environ 63 % (Sondage indicateur de l'activité physique pour l'année 1998 – Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie). Certaines inquiétudes ont toutefois été exprimées quant au fait qu'il n'y a pas eu suffisamment de planification et de soutien pour atteindre ces objectifs.

La nécessité de hausser les niveaux de participation au sport pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des Canadiens et Canadiennes a été clairement démontrée, et il nous faudra instaurer des programmes proactifs, ciblés et financés pour atteindre cet objectif.

L'accessibilité

« Le sport est présent chez les Autochtones, car il fait partie intégrante de leur vie. Nous connaissons les solutions et nous avons simplement besoin d'aide pour prendre des mesures concrètes. »
(Participant, Table ronde du Cercle sportif autochtone)

« L'initiation aux sports en fauteuil roulant a marqué un point tournant dans ma vie. Je pouvais me mesurer à mes pairs, ce qui m'a permis de vivre le même genre d'expérience que mes amis non handicapés. En plus, je retrouvais le sentiment d'avoir une vie normale. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Bien que les occasions de faire du sport soient manifestement accessibles à tous, certains facteurs influent sur la participation. Ils peuvent être d'ordre social, culturel et économique.

Il existe des groupes dans la société canadienne, notamment les filles et les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones et les membres de minorités visibles, qui ont toujours été sous-représentés dans le système sportif, tant comme participants que dans des rôles de direction. Bien qu'on ait pu observer une augmentation dans les taux de participation de ces groupes au cours des dernières années, il reste beaucoup à faire pour éliminer les obstacles systémiques et autres. Par exemple, selon les données de l'Enquête sociale générale de 1998 (ESG), résumées dans le rapport *La pratique des sports au Canada*, seulement 26 % des femmes adultes, comparativement à 43 % des hommes adultes, s'adonnent régulièrement à un sport. On note une différence similaire chez les jeunes, 48 % des filles âgées de 5 à 14 ans, comparativement à 61 % des garçons du même groupe d'âge, faisant du sport.

Au cours des dernières années, le Cercle sportif autochtone a relevé certains obstacles entravant la participation des jeunes Autochtones dans le système sportif. Au nombre de ces facteurs, mentionnons le racisme, la difficulté d'accès aux installations et aux programmes et les coûts élevés liés à la participation. Bien que le sport et l'activité physique soient considérés comme des moyens efficaces de lutter contre des problèmes sociaux tels que l'abus d'alcool et de drogues, peu de programmes de sport sont offerts dans de nombreuses communautés autochtones et aux jeunes Autochtones vivant en milieu urbain.

La sous-représentation de ces groupes dans des postes de direction, comme les entraîneurs et les officiels et au sein des conseils d'administration et des comités des organismes de sport, est encore plus marquée.

Il y a aussi d'autres groupes marginalisés, comme les personnes défavorisées sur le plan économique, pour qui l'accès au sport est encore plus difficile en raison de facteurs financiers tels que les frais d'adhésion, l'accès aux installations, l'équipement et les frais de déplacement. Les données de l'ESG de 1998 révèlent que seulement 49 % des enfants issus de familles dont le revenu annuel est inférieur à 40 000 \$ pratiquent des activités sportives, comparativement à 73 % dans le cas des ménages disposant de 80 000 \$ et plus.

La disponibilité des infrastructures sportives et l'accessibilité à celles-ci constituent un défi de taille pour le Canada, particulièrement en raison de nos contraintes géographiques. Les coûts associés aux installations et aux déplacements pour participer aux compétitions constituent souvent des obstacles pour de nombreux Canadiens et Canadiennes, particulièrement pour ceux qui habitent des régions qui comptent peu

d'installations sportives et où il faut franchir de grandes distances entre les petites collectivités.

Une politique nationale du sport devra prévoir des mesures permettant à tous les Canadiens et Canadiennes de pouvoir participer aux événements sportifs et d'avoir accès aux postes de direction. Il faudra dresser des plans d'action comportant des mesures proactives visant à améliorer la situation des groupes sous-représentés et marginalisés.

Le sport et l'éducation physique dans les écoles

« Trois études (Trois-Rivières, Australie et États-Unis) ont confirmé l'effet de l'augmentation du temps d'éducation physique à l'école sur les résultats scolaires. On a constaté qu'une hausse de la pratique du sport de 3 à 5 heures de plus par semaine et une réduction parallèle du temps consacré à d'autres matières n'avaient eu aucune incidence sur le rendement scolaire des jeunes, lequel s'était même amélioré dans certains cas. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Il s'est dégagé des consultations un consensus selon lequel des mesures doivent être prises pour améliorer la situation du sport et de l'éducation physique dans les écoles. L'éducation est du ressort des provinces au Canada. Toutefois, c'est un secteur qui intéresse profondément toutes les composantes du système sportif.

La Charte internationale de l'éducation physique et du sport de l'UNESCO de 1978 stipule que « ...tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport, qui sont indispensables à l'épanouissement global de l'enfant ».

Nous devons nous pencher sur trois principaux points : la qualité et l'accessibilité de l'éducation physique dans nos écoles, la nature et la portée des programmes de sport à l'école et l'utilisation et l'accessibilité des installations sportives scolaires. C'est crucial, car les écoles sont la meilleure porte d'entrée pour tous ceux désirant pratiquer un sport.

Il a été amplement démontré qu'il faut augmenter les cours d'éducation physique et les programmes de sport dans les écoles au Canada, et le leadership à cet égard constituera un volet important d'une politique nationale du sport.

Le soutien pour le développement des athlètes

Comme les athlètes sont au coeur du système sportif canadien, un solide système préparatoire visant à les développer est essentiel. Le développement des athlètes commence par l'initiation au sport et peut se poursuivre dans le cadre d'activités sportives offertes dans une école ou un club, de programmes de loisirs et de compétitions de haut niveau. Il englobe l'acquisition des habiletés physiques et personnelles ainsi que d'autres dimensions de la croissance qui sont associées à la participation au sport. Un modèle cohérent de développement des athlètes s'impose pour promouvoir le sport et préparer les athlètes de haut niveau à faire de la compétition et à relever d'autres défis. Le développement des athlètes est intrinsèquement lié à la formation des entraîneurs et à d'autres composantes du système sportif.

Le système sportif canadien doit offrir des possibilités entièrement intégrées pour le développement continu des athlètes canadiens. Les programmes et les services de sport devraient tenir compte de l'âge et de la maturité des athlètes, ainsi que des besoins liés au développement des habiletés. Ils devraient également

promouvoir la santé et le bien-être et contribuer à la qualité de vie des athlètes. L'engagement des athlètes dans la création et l'amélioration des programmes de sport non seulement rehausse le système sportif, mais offre aussi la chance d'acquérir des habiletés qui profiteront à l'ensemble de la société.

La structure du système sportif canadien a profondément changé au cours de la dernière décennie, en raison de divers facteurs, notamment la restructuration de l'appareil fédéral, les modifications aux structures et à la politique en matière de financement, et les demandes croissantes du sport international. En général, de moins en moins de ressources ont été accessibles pour de vastes activités de développement.

Il faut reconstruire le système de développement et investir dans les athlètes de calibre international de demain. Une politique nationale du sport devra tenir compte de cette situation et servir de catalyseur pour mettre en place des activités coordonnées qui favoriseront la progression des athlètes, depuis l'initiation jusqu'au sport de haut niveau. Nous devons tout mettre en œuvre pour que les athlètes aient les meilleures chances de réussir dans le cadre d'événements sportifs destinés à la jeunesse, aux athlètes juniors et d'envergure internationale.

Les entraîneurs

« Une politique nationale du sport nouvelle et innovatrice serait efficace si elle amenait les organismes nationaux de sport à travailler avec leurs homologues provinciaux et territoriaux afin d'élaborer une vaste gamme d'outils de leadership s'adressant aux entraîneurs et aux officiels. »

(Participant, Conférences régionales sur le sport)

La fonction d'entraîneur consiste à préparer et à encadrer des athlètes et des équipes en vue d'une compétition sportive. Au Canada, la plupart des personnes qui assument une telle fonction sont des bénévoles, et peu ont une formation adéquate. À l'opposé, on retrouve ceux et celles qui consacrent leur vie professionnelle à mener des athlètes jusqu'à l'excellence en compétition et possèdent les compétences pour le faire.

Il y a de graves lacunes chez les entraîneurs dans le système sportif canadien. Par exemple, il est généralement admis que les entraîneurs ne sont ni reconnus ni valorisés à leur juste valeur. Il s'agit là d'un problème particulièrement important en raison de l'influence cruciale qu'exercent les entraîneurs sur les athlètes, qu'il s'agisse de les aider à parfaire leurs habiletés, de les motiver dans l'effort ou de les soutenir afin qu'ils adoptent un comportement éthique. Les entraîneurs font partie d'un système principalement axé sur le bénévolat; la plupart d'entre eux étant effectivement bénévoles, le taux de roulement comme le besoin en perfectionnement sont élevés.

Souvent, les programmes de formation et de perfectionnement des entraîneurs ne sont pas coordonnés et se chevauchent. Par exemple, le Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) n'est pas harmonisé avec les programmes administrés dans les collèges et les universités. Il doit y avoir une meilleure coordination entre les différentes instances s'occupant de la professionnalisation des entraîneurs.

Très peu d'entraîneurs sont embauchés à plein temps, et ce, même à l'échelle nationale, où il n'y en a que la moitié. Peu de postes d'entraîneur sont offerts à plein temps au Canada. La rémunération des entraîneurs est

faible et les conditions de travail sont souvent difficiles, les heures de travail étant longues et le soutien en programmes déficient. Le public considère habituellement la fonction d'entraîneur comme un passe-temps.

Les organismes et les institutions en charge des entraîneurs sont un rouage important du système sportif. Ils ont besoin de mandats clairs et de structures de gestion appropriées pour assurer des services d'entraîneur efficaces et la pleine représentation des entraîneurs dans le système sportif.

Le classement international

« Le Canada a tout le potentiel voulu pour être un leader sportif sur la scène mondiale. En effet, il dispose de talent, de ressources, de nombreuses occasions de participer au sport et d'une population en santé. Ce qu'il nous manque, c'est un engagement concerté pour devenir les meilleurs au monde. »
(Participant, Conférences régionales sur le sport)

L'évaluation du succès dans les compétitions sportives internationales a toujours suscité la controverse, et il est difficile d'établir un lien direct entre l'ampleur des ressources investies dans le sport et le succès international. Cependant, le classement international du Canada, déterminé par les médailles et d'autres critères comme les classements parmi les huit premiers, est toujours visible et témoigne au public de nos réalisations, qui sont une source de fierté ou d'inquiétude, que nous le voulions ou non.

Il faut tenir compte de plusieurs grands Jeux, et certains peuvent servir à illustrer la question. Ainsi, aux derniers Jeux olympiques d'été à Sydney, en Australie, le Canada s'est classé 17^e, en fonction des médailles gagnées et des classements parmi les huit premiers. Il s'agit d'un recul par rapport aux Jeux de 1996, alors que le pays a figuré au 11^e rang. Par contre, la performance du Canada aux récents Jeux paralympiques a été excellente, le Canada se hissant de la septième à la quatrième place.

L'écart entre une troisième et une quatrième place, ou entre une huitième et une neuvième place, dans le cadre d'une compétition mondiale de grand calibre, peut être très mince. Le moindre avantage sur le plan de l'entraînement, des entraîneurs et des installations peut faire toute la différence. Par conséquent, le niveau d'investissement dans le sport de haut niveau peut être décisif pour bien se classer à l'échelle internationale.

Selon les sondages, les Canadiens et Canadiennes tiennent à ce que le pays soit représenté sur la scène sportive internationale et ils s'attendent à ce que les athlètes canadiens s'y démarquent. Une politique nationale du sport doit aborder la question du classement international, en cerner l'importance et fournir une orientation pour ce qui est d'atteindre les objectifs s'y rattachant. Ces derniers devraient être fixés en collaboration avec tous les intervenants du système sportif.

Les questions d'éthique

« Le sport favorise un esprit sain dans un corps sain. Mais le sport peut aussi détruire le corps aussi facilement qu'il peut l'améliorer. Il peut nous enseigner à recourir à la brutalité et à la tricherie. Le sport n'est ni bon ni mauvais. Il est neutre. Il est ce qu'en fait chacun de nous à titre d'athlètes, d'entraîneurs, d'administrateurs et de parents. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

Il est manifeste que les Canadiens et Canadiennes s'attendent à ce que l'institution du sport respecte des normes morales et éthiques élevées. C'est lié à l'intégrité de la société dans son ensemble. De plus en plus d'organisations et d'institutions en dehors du milieu sportif, à l'échelle tant gouvernementale que non gouvernementale, se penchent sur les grandes questions de l'intégrité et de l'éthique dans leur domaine. Les sociétés du secteur privé, les associations professionnelles, les organismes internationaux et les organisations gouvernementales ont reconnu la nécessité d'appliquer des principes et des normes d'éthique pour défendre leurs intérêts particuliers et pour s'assurer que le public les accepte et les appuie. Ces principes et normes sont essentiels à la reddition des comptes et à la transparence.

L'éthique dans le sport vise la lutte contre le dopage, le harcèlement, l'abus et la violence et la promotion de la santé, de la sécurité et de l'équité des procédures.

Dans le monde du sport au Canada, l'éthique n'est pas toujours comprise de la même manière. On s'inquiète de plus en plus du recours aux drogues et à des substances interdites dans le sport organisé. Les scandales dans le sport sont souvent liés à l'éthique et aux valeurs et inspirent au public un profond dégoût et un grand cynisme. Parfois, les Canadiens et Canadiennes constatent que les attitudes et le respect auxquels ils s'attendent dans le système sportif sont simplement absents. Si nous ne nous attaquons pas à ces problèmes, le sport pourrait en souffrir sérieusement.

Il s'est dégagé de notre processus de consultation un solide consensus selon lequel les gouvernements et les organismes de sport, tant professionnel qu'amateur, doivent gérer le sport avec diligence, particulièrement lorsqu'il est question d'éthique et de valeurs.

Le règlement des différends dans le sport

Le règlement des différends est étroitement lié à l'éthique et aux valeurs dans le sport. Il revêt de plus en plus d'importance, du fait de l'augmentation du nombre de différends. Tout est sujet à différend, par exemple, la sélection des athlètes qui feront partie des équipes nationales, l'embauche et le congédiement des entraîneurs, les suspensions, les mesures disciplinaires et les résultats des tests de dépistage des drogues.

Actuellement, dans le sport amateur au Canada, les processus de règlement des différends se font, au mieux, à l'aveuglette, ou sont carrément inexistantes. C'est particulièrement vrai pour les organismes de sport et leurs membres.

Le recours à des poursuites ou aux tribunaux est coûteux, long, inefficace et souvent inutile. Comme c'est le cas dans bien d'autres domaines d'intérêt public, il faut trouver d'autres façons de régler les différends d'une manière ordonnée, efficace, juste et efficiente. Ils sont beaucoup dans le milieu sportif à préconiser l'adoption de concepts et de pratiques de règlement extrajudiciaire des différends dans le processus décisionnel des organismes de sport du Canada.

Une politique canadienne du sport devra établir les fondements pour le règlement efficace des différends.

Les Jeux du Canada et les championnats nationaux

« Les Jeux du Canada constituent un excellent exemple de ce qui peut être accompli quand les partenaires du système sportif travaillent à une vision commune. La clé de leur succès est le partenariat. » (Participant, Conférences régionales sur le sport)

À l'échelle nationale, les Jeux du Canada sont un élément important du système sportif. Ils jouent un rôle clé dans le développement des athlètes pour beaucoup de sports et constituent généralement la première occasion pour les athlètes de participer à une compétition multisports. Cependant, comme quatre ans séparent chaque édition des Jeux du Canada d'été et d'hiver, une génération complète d'athlètes ne peut y participer. Par conséquent, plusieurs discussions ont eu lieu au sujet des avantages d'accroître la fréquence des Jeux. Les Jeux du Canada ont également un rôle à jouer dans le développement de certains sports et dans les programmes provinciaux de développement des athlètes d'élite. Leur organisation est aussi importante, car la ville hôte bénéficie d'une grande possibilité de développement communautaire et hérite de legs sportifs.

Il faut également rehausser la promotion et la visibilité des Jeux du Canada pour miser sur leur capacité de rapprocher les Canadiens, en particulier les jeunes, et de célébrer les valeurs du sport.

Une politique nationale du sport devrait englober toutes les exigences relatives à la gestion publique, à la coordination, à l'équilibre régional, au marketing, à la production de revenus et aux communications se rattachant aux Jeux du Canada.

Les championnats nationaux sont l'occasion idéale pour développer les athlètes dans un contexte de compétition et permettre aux collectivités canadiennes d'accueillir des événements d'envergure. En raison de la réduction des fonds consentis par l'État, les frais de déplacement de plus en plus élevés sont presque exclusivement assumés par les athlètes et leurs familles, ce qui a mené à un déclin du nombre de participants ainsi que de la qualité de la compétition. Une politique du sport pour le Canada devra aborder ces aspects.

L'accueil d'événements sportifs internationaux

L'accueil d'événements sportifs nationaux et internationaux procure des avantages directs et indirects importants. Ces activités servent de catalystes en permettant aux athlètes et à d'autres d'atteindre divers objectifs dans le domaine du sport; elles entraînent des retombées économiques, favorisent le développement communautaire local et régional, stimulent la participation et lèguent des infrastructures sportives et des possibilités de perfectionnement continu.

Entrent dans les événements sportifs internationaux les grands Jeux (les Jeux olympiques, les Jeux panaméricains, les Jeux du Commonwealth), les manifestations thématiques (les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord) et les épreuves unisport (les championnats du monde, les coupes du monde). L'approche du Canada concernant l'accueil de ces événements a parfois été fragmentée et non coordonnée, ce qui a entraîné un déséquilibre régional sur le plan des avantages, y compris les legs sportifs, qu'apporte l'organisation d'événements internationaux.

Vu la visibilité politique et les avantages économiques possibles dont bénéficie le pays d'accueil, de plus en plus de pays posent leur candidature pour accueillir des événements sportifs internationaux. Une foule

d'observateurs ont souligné que l'absence d'une instance centralisée qui coordonnerait les démarches des multiples ordres de gouvernement et des autres institutions a empêché le Canada d'être plus stratégique dans ses efforts pour présenter sa candidature et pour accueillir des Jeux. Les compressions budgétaires et la tendance au financement ponctuel et sporadique ont aussi contribué à cet état de choses.

La recherche et la base de connaissances

Il est important de pouvoir pleinement définir la contribution et les avantages du sport et des investissements dans le sport pour la société. Pour ce faire, il faut élaborer et appliquer de façon systématique des mécanismes de recherche et une base de connaissances sur le sport et la participation au sport.

Au Canada, il y a actuellement peu de données sur le sport et d'occasions de recherche dans ce domaine. Par exemple, les bienfaits tirés de la participation au sport sont considérés comme nombreux et importants selon beaucoup dans le système sportif. Toutefois, les recherches actuelles à ce sujet sont maigres et non coordonnées, surtout en ce qui concerne des aspects importants tels que le lien entre la pratique du sport et la diminution des frais de soins de santé au Canada.

Pour appuyer une politique canadienne du sport, il faut mener des recherches et recueillir des connaissances dans de nombreux domaines, notamment la politique, le sport appliqué et l'activité physique. En outre, il serait important de s'allier l'entière collaboration de tout le milieu de la recherche, y compris les universités.

L'incidence du sport professionnel

Le sport professionnel au Canada jouit d'une très grande visibilité. Ses athlètes, ses entraîneurs, ses propriétaires et ses commentateurs exercent une influence considérable, particulièrement en tant que modèles pour les jeunes.

Il existe de nombreux héros et modèles exemplaires à tous les niveaux du sport professionnel. Toutefois, certaines valeurs et certains comportements éthiques véhiculés par le sport professionnel, comme les différends contractuels, le recours aux drogues et la violence, vont à l'encontre des valeurs positives que le système sportif tente d'insuffler au sport amateur.

Le sport professionnel est une industrie et, à ce titre, doit répondre à un impératif : attirer les foules et faire des profits. Néanmoins, il semble que le sport professionnel se désintéresse de la question de l'éthique et ne joue pas son rôle de promoteur du sport auprès du grand public, que ce soit dans sa façon de gérer ses fonds ou le sport lui-même, et cette constatation suscite des inquiétudes. Beaucoup estiment que le sport professionnel devrait encourager les comportements éthiques afin d'inciter tous les intervenants du sport amateur et professionnel à adopter une approche commune pour favoriser le respect des valeurs et des principes d'éthique dans le milieu. Le développement du sport amateur contribue directement au succès du sport professionnel, qui, selon l'avis de plusieurs et par un juste retour des choses, devrait respecter le sport amateur et contribuer à son développement.

Le rôle et l'approche des médias à l'égard du sport n'arrange en rien la situation. En effet, une grande partie des reportages des médias mettent l'accent sur le côté sensationnel et divertissant du sport professionnel, des valeurs contraires aux valeurs et à l'éthique que l'on tente de véhiculer dans le système sportif. Un exemple

évident de cette réalité est l'attention accordée aux incidents violents au hockey par les divers médias télévisés et autres médias vidéo.

Tous s'entendent pour dire qu'il faut que l'ensemble du milieu sportif adopte des principes et des normes qui régiront les comportements éthiques et qui affermiront les relations de collaboration avec le sport professionnel.

Les autres sources de financement

Il est ressorti du processus de consultation un besoin évident de financement auquel il faut absolument répondre si l'on veut atteindre les objectifs plus généraux du système sportif au Canada, notamment l'augmentation de la participation et l'optimisation des ressources. Il semble que le public soit en faveur d'une majoration du financement, selon un sondage mené par la maison Angus Reid en 2000, qui a révélé que 93 % des Canadiens et des Canadiennes jugent important pour le gouvernement du Canada d'accroître son soutien aux athlètes.

Il faut changer les mentalités et inculquer la notion que le sport n'est pas une dépense, mais un investissement. Pour ce faire, il faut communiquer cette notion au sein et à l'extérieur du milieu sportif et la mettre en valeur. Le financement alloué au sport doit être géré de la manière la plus judicieuse qui soit, et la responsabilité relative à l'utilisation des fonds doit être directement liée aux objectifs stratégiques et résultats vérifiables convenus. Il faudra consacrer plus d'efforts pour trouver des sources de financement non gouvernementales et en tirer le meilleur parti possible, particulièrement par l'intermédiaire du secteur privé, de partenariats avec des entreprises et de commandites. Par exemple, dans une province, un organisme a été établi en vue de promouvoir l'excellence sportive et scolaire chez les meilleurs athlètes de cette province. Financé en grande partie par des fonds et commandites du secteur privé, cet organisme est maintenant en mesure d'offrir aux athlètes plus de 400 000 \$ annuellement.

Une politique canadienne du sport devrait encourager les approches novatrices visant à financer le sport et miser sur toutes les possibilités qui s'offrent à cet égard.

La collaboration et la responsabilité partagée

Au Canada, le système sportif est caractérisé par la diversité des personnes, des organismes, des institutions et des gouvernements. Toutes ces entités sont tenues de faire preuve de leadership, d'établir des partenariats et de rendre des comptes afin que le Canada puisse bénéficier du meilleur système sportif possible.

Le processus de consultation a permis d'établir clairement que, malgré les politiques énoncées, les bonnes intentions et les efforts considérables déjà fournis, la coordination et la collaboration nécessaires entre toutes les composantes du système sont toujours absentes. Pourtant, presque tous s'entendaient pour dire que l'efficacité de notre système repose sur la capacité de ses membres de trouver les moyens de mettre en place la coordination nécessaire. En outre, bien que nous soyons conscients des difficultés, il faut une collaboration efficace pour obtenir une politique nationale du sport efficace, et il est clair qu'il faut redoubler d'efforts en ce sens.

Une nouvelle façon de penser sera nécessaire. Il faudrait établir une collaboration et des partenariats parmi et entre toutes les composantes du système sportif. Là où il y avait des relations bilatérales, une

collaboration multilatérale devra être envisagée si nous voulons encourager la participation et créer une synergie. À l'opposé, là où il n'y avait que des relations multilatérales, des relations bilatérales devront être poursuivies afin de profiter des occasions évolutives, de la souplesse et de la possibilité de mettre en œuvre des programmes pilotes efficaces qui pourront éventuellement être appliqués à grande échelle.

Il devra y avoir une meilleure coordination des programmes dans les sports (ONS, OPS, clubs), une collaboration plus étroite à tous les niveaux entre les sports et les divers organismes, une plus grande collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux et territoriaux, et un partenariat plus solide avec la communauté sportive.

Le défi de toute la communauté sportive est clair : il faut s'entendre sur des objectifs, dresser et partager des plans d'action et être tous tenus responsables des résultats.

VI. Un projet de politique canadienne du sport

Le sport est un instrument puissant et efficace pour atteindre des objectifs sociaux, culturels et économiques et en faire bénéficier la société canadienne. Dans le sport, la participation et l'excellence favorisent :

- la création d'un environnement propice à une participation viable, et la plus large possible, à l'échelle communautaire;
- la suppression des obstacles à la participation et au développement d'une société plus inclusive;
- l'épanouissement des athlètes ayant du potentiel et du talent, certains parvenant à l'excellence;
- un bon départ dans la vie et la promotion de la santé et du bien-être;
- une plus grande représentation du Canada dans le monde et notre sentiment de citoyenneté commune.

Pour réaliser ces buts, il faut avoir des citoyens en santé et en sécurité et renforcer la culture et les valeurs qui nous distinguent. Une politique globale du sport peut nous aider à profiter des occasions que le sport offre : favoriser l'inclusion des citoyens; mobiliser nos jeunes; donner aux Canadiens et Canadiennes talentueux les moyens d'exceller; promouvoir les valeurs et les intérêts du Canada à l'étranger.

La section III du présent document a porté sur la contribution du sport. Voir le sport d'un autre œil, c'est laisser clairement entendre que le sport peut être beaucoup plus qu'un simple loisir ou divertissement. Le sport contribue non seulement au renforcement de notre citoyenneté commune, à la poursuite de l'excellence, au désir de rapprocher les Canadiens et Canadiennes, à notre qualité de vie et à notre bonne santé, mais aussi à la croissance économique et à la prospérité du Canada.

Une politique du sport s'appuiera sur de nombreux objectifs. Elle contribuera à la cohésion sociale, à la promotion de la santé et à la prévention des maladies, à l'intégration sociale des groupes marginalisés et à risques, et à la promotion de l'unité nationale. Elle stimulera le développement économique grâce à la construction et à l'aménagement des infrastructures, à la constitution de liens avec le secteur privé et à l'exploitation du succès remporté dans les compétitions internationales.

Enfin, la politique du sport au Canada doit tenir compte des responsabilités communes et individuelles qui incombent à tous les ordres de gouvernement et à toutes les composantes du système sportif, ainsi que de la collaboration qui s'impose pour créer les synergies dont le sport a besoin pour jouer efficacement son rôle dans notre société.

Une nouvelle vision pour le sport canadien

Une politique doit reposer sur une vision. Le Cadre de planification pour le sport au Canada mettait de l'avant une vision qui a été adoptée en 1995 par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi que par la communauté sportive. Cette vision continue de s'inscrire dans la politique canadienne du sport proposée. À la lumière des consultations et des examens que nous avons entrepris au cours de la dernière année, et compte tenu de l'énoncé de vision précédemment adopté par les gouvernements et la communauté sportive, nous proposons pour le sport canadien la vision qui suit :

Une vision pour le sport canadien en l'an 2011

- Une plus grande participation au sport raffermira notre sentiment d'une citoyenneté partagée et rehaussera la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.
- Les Canadiens et Canadiennes de tous les âges et de tous les niveaux d'habiletés pourront s'adonner à une gamme complète d'expériences sportives, encadrés par des bénévoles et des professionnels dévoués et qualifiés.
- Le Canada sera connu comme un fier pays voué au sport qui possède un riche héritage d'excellence sur la scène compétitive nationale et internationale ainsi qu'une solide réputation pour ce qui est de sa contribution et de son leadership dans le sport et le développement social, tant au Canada qu'à l'étranger.
- Le sport sera axé sur les besoins des athlètes et des participants.

Les principes directeurs et les valeurs

Les principes directeurs suivants, et leurs valeurs inhérentes, font partie intégrante de la vision du sport au Canada et devraient guider le processus décisionnel lié à la politique du sport.

- Le sport doit être ouvert à tous, donnant à chacun la chance de participer, peu importe l'âge, le sexe, la race, la langue, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion, la région ou les circonstances économiques.
- Le sport doit être accessible à tous les Canadiens et Canadiennes et doit leur offrir des possibilités de participer en fonction de leurs besoins, de leurs intérêts, de leurs aspirations et de leurs habiletés.
- Les occasions de pratiquer le sport doivent être assorties de ressources humaines qualifiées et d'un environnement sécuritaire.
- Le sport doit promouvoir l'esprit sportif et la saine compétition, dissuader le recours aux substances et pratiques proscrites et d'usage restreint, interdire toutes les formes de tricherie et être exempt de harcèlement et d'abus.

- Le sport englobe la poursuite de l'excellence et le désir de gagner par des moyens justes et loyaux.
- Toutes les personnes engagées dans le sport devraient être respectées pour la contribution unique et importante qu'elles apportent.
- Les politiques et les programmes devraient être élaborés dans un esprit de collaboration et de concertation avec la communauté sportive, en tenant compte des responsabilités concomitantes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en ce qui touche l'élaboration de la politique publique en matière de sport.

Les buts stratégiques

Le projet de politique du sport pour le Canada a deux buts fondamentaux, soit la **participation** et l'**excellence**, lesquels sont appuyés par un troisième but : l'**optimisation des ressources** pour le sport au Canada. Les sections suivantes décrivent ces buts de manière à ce que toutes les personnes, tous les organismes et tous les gouvernements engagés dans le système sportif canadien puissent y adhérer.

La participation

Pour que les personnes, les collectivités et les organismes dans le système sportif, ainsi que la société canadienne en général, puissent profiter au maximum de ses avantages, le sport au Canada mobilisera le plus grand nombre de personnes possible. Des efforts seront déployés pour amener davantage de gens à la pratique du sport, et pour continuer à encourager la pleine participation des adeptes sportifs, des entraîneurs, des officiels, des administrateurs et des bénévoles. Des initiatives, des programmes et des ressources seront mis en place pour assurer la participation du plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes, de manière à ce que la pratique du sport soit entièrement accessible à tous et que personne n'en soit exclu. Des paramètres seront également établis pour mesurer le succès sur le plan de la participation au sport.

L'excellence

Pour stimuler la fierté envers les réalisations canadiennes et pour promouvoir l'identité canadienne au pays et à l'étranger, le Canada améliorera l'excellence de ses athlètes de haut niveau. Des objectifs élevés en matière de performance internationale seront fixés de manière concertée afin de guider et d'orienter les efforts déployés par toute la communauté sportive; des programmes seront conçus pour favoriser le développement d'athlètes de calibre mondial ainsi que la formation et le perfectionnement d'entraîneurs et d'officiels de niveau international, dans un milieu sportif où les valeurs et l'éthique occupent une place primordiale.

L'optimisation des ressources

Les doubles buts stratégiques que sont la participation et l'excellence ne peuvent se réaliser sans l'optimisation des ressources, c'est-à-dire les personnes, les collectivités et les institutions qui constituent le système sportif canadien. Des efforts et des initiatives viseront spécialement à soutenir et à promouvoir le sport au Canada ainsi qu'à exploiter pleinement la vaste gamme de bienfaits que procure le sport. La notion de l'optimisation des ressources peut être appuyée par des politiques réparties selon plusieurs thèmes précis :

- Le développement des ressources humaines

Les gens sont la plus importante ressource du système sportif canadien, qu'il s'agisse des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des administrateurs ou des bénévoles. Une politique du sport pour le Canada doit clairement prévoir un appui pour optimiser le développement des ressources humaines ainsi qu'un cadre national d'action pour les mobiliser.

Les personnes engagées dans le sport représenteront la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada. Le système sportif intégrera tous les citoyens canadiens. Chaque fois qu'il le faudra, les programmes encourageront la participation accrue des groupes sous-représentés et marginalisés.

Les programmes du sport canadien se distingueront par le fait qu'ils mettent l'accent sur le développement des athlètes et des participants dans tout le système, depuis l'initiation jusqu'au sport de haut niveau. Les programmes seront conçus de façon à assurer un développement continu et à permettre aux athlètes et aux autres participants de s'épanouir pleinement.

Le système sportif canadien appuiera la formation et le perfectionnement des entraîneurs et reconnaîtra ceux-ci, dont le rôle est d'encadrer les athlètes, de leur dispenser des conseils et de leur inculquer des qualités telles que la détermination, l'ardeur au travail, l'esprit d'équipe, le sens de la justice et des responsabilités et l'empathie. Tous les spécialistes - moniteurs, dirigeants, entraîneurs, personnel de soutien et d'encadrement et bénévoles – seront respectés et valorisés pour leur contribution.

Des programmes de formation et de perfectionnement devraient être offerts aux moniteurs, aux dirigeants et aux officiels de façon à ce qu'ils contribuent pleinement et efficacement au système sportif. Des occasions de formation et de perfectionnement en gestion organisationnelle seront offertes aux membres des conseils d'administration et des comités de direction, ainsi qu'aux professionnels engagés dans les organismes et les institutions de sport.

- Le développement organisationnel

Le sport au Canada serait impossible sans les efforts des nombreux organismes et institutions, depuis les clubs locaux jusqu'aux organismes nationaux de sport, mis sur pied pour promouvoir, réglementer et administrer le sport et les événements sportifs. Ces organismes et ces institutions ont également besoin d'un cadre stratégique pour leur gestion, leur fonctionnement et leur orientation.

Les organismes et les institutions du système sportif devront s'inspirer des buts stratégiques que sont la participation et l'excellence. Ils seront dotés de structures de gestion efficaces et démocratiques qui donneront aux intervenants intéressés la chance d'y être représentés.

Des initiatives et des programmes seront conçus pour aider les organismes à acquérir les compétences et les capacités nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités.

Les activités et le mécanisme de fonctionnement des institutions et des organismes de sport ainsi que de leurs conseils d'administration seront transparents, s'appuyant sur des structures de responsabilité et de surveillance bien définies, et pourront être examinés par le public.

Les programmes, les politiques et les processus décisionnels des institutions et des organismes de sport reposeront sur les besoins des athlètes et des participants. Ces derniers prendront part aux décisions qui les touchent et partageront avec d'autres la responsabilité d'assurer une compétition juste et conforme aux règles d'éthique. Les organismes et les institutions veilleront à ce que les athlètes et les participants aient accès à un encadrement et à des entraîneurs qualifiés, à des installations adéquates, et à des possibilités appropriées d'entraînement et de compétition, dans un milieu sain et sécuritaire, propre à l'épanouissement personnel.

- Les valeurs et l'éthique

Le sport et l'activité physique se pratiqueront dans un environnement sécuritaire, juste et respectueux de l'éthique, grâce à l'action concertée des institutions tant gouvernementales que non gouvernementales. Un fondement éthique commun pour le sport sera établi, y compris des principes, des normes et un cadre de l'éthique. Ces normes et principes porteront sur l'esprit sportif, le dopage, le harcèlement et les abus, la violence, la santé et la sécurité ainsi que l'équité des procédures. Des rôles et des mandats clairs seront formulés pour les gens, les institutions et les gouvernements. Les organismes de sport professionnel seront encouragés à promouvoir l'éthique et les valeurs.

- Le règlement des différends

Les organismes et les institutions de sport au Canada, ainsi que leurs membres, auront accès à un processus juste, efficace et efficient pour régler les différends à l'extérieur de l'appareil judiciaire. Le processus assurera l'indépendance et l'accessibilité. Des efforts seront déployés pour réduire l'incidence des différends et, par conséquent, la demande en services de règlement.

- L'accueil d'événements sportifs

L'accueil d'événements sportifs est une façon efficace de réaliser une partie des objectifs en matière de sport au Canada. L'appui lié à l'accueil de ces événements reposera sur un plan stratégique à long terme visant à exploiter au maximum les avantages. Les événements doivent bénéficier d'un soutien communautaire évident, améliorer les possibilités de développement offertes aux athlètes, être exempts d'obstacle à la participation, inciter les jeunes à participer davantage et promouvoir les héros et les modèles du sport. L'accueil d'événements sportifs permettra la mise en place de programmes et d'installations et le développement d'expertise dont les retombées s'échelonnent dans le temps. Les événements doivent compter sur des partenariats efficaces à tous les échelons.

- La recherche et la base de connaissances

La base de connaissances et la capacité de recherche dans le secteur du sport seront systématiquement améliorées afin d'appuyer l'élaboration des politiques et des programmes et l'établissement de processus décisionnels opérationnels. Elles permettront également de faire progresser les sciences du sport et de favoriser les innovations technologiques.

- Les infrastructures sportives

Toutes les composantes du système sportif canadien ont la responsabilité de construire et de maintenir les infrastructures matérielles exigées pour appuyer les buts stratégiques que sont la participation et l'excellence. Des possibilités seront explorées afin d'aménager de nouvelles infrastructures, en particulier sous forme de legs découlant de l'accueil d'événements sportifs nationaux et internationaux. Les infrastructures pourront accueillir la plus vaste gamme possible d'activités sportives à tous les échelons. Des répertoires seront dressés et maintenus afin de faciliter l'évaluation des besoins et de guider les décisions en matière d'investissements.

VII. De la consultation à la politique et à l'action

Le Rapport Mills et les consultations menées au cours de la dernière année ont clairement établi que l'avenir du sport au Canada dépend de l'importance accordée au *leadership*, au *partenariat* et à l'*imputabilité* (reddition de comptes). Les mesures qui découleront d'une politique canadienne du sport s'articuleront autour de ces trois éléments clés.

Un leadership doit provenir de tous les membres du système sportif au Canada, c'est-à-dire des athlètes, des entraîneurs, des officiels, des bénévoles, des organismes de sport, des entreprises privées et des gouvernements.

Il est tout aussi important que ces mêmes personnes et organismes travaillent ensemble. Le resserrement des partenariats entre les divers ordres de gouvernement, les secteurs public et privé, les entraîneurs et les athlètes et toutes les personnes intéressées, rehaussera considérablement l'efficacité et l'efficience des mesures prises pour appuyer la politique du sport.

La reddition de comptes exige une vision claire ainsi que des buts et objectifs précis. Elle demande que l'on fasse preuve d'ouverture et de responsabilité à l'égard du développement du sport et de la pratique du sport par des moyens justes et loyaux. Elle comporte l'obligation d'une entière transparence, notamment la mesure des résultats et du rendement par rapport aux objectifs.

Les actions de tous les intervenants du système sportif doivent reposer sur ces éléments clés si l'on veut réussir à mettre en œuvre une nouvelle politique du sport. En outre, il ne faut pas gaspiller les fruits du récent processus de consultation. Il faut mettre en place des mécanismes de consultation et de dialogue continus pour maintenir le rythme des efforts visant à améliorer le sport au Canada.

